



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

# SOMMAIRE

---

## Rapport moral

---

p.3

## Représenter et défendre nos membres

---

p.8

- Politiques
- Une stratégie média au service du plaidoyer pour la générosité
- Vers la campagne présidentielle 2022
- Une présence dans les réseaux français et internationaux

## Etudier et informer

---

p.13

- Chiffres clés de l'année & baromètre de la générosité 2020
- L'étude des CER des membres de France générosités
- Les autres études de France générosités
- Panorama des générosités 2021
- Guide Financement privé des organismes privé sans but lucratif

## Accompagner et soutenir nos membres

---

p.19

- La communication digitale au service du syndicat
- Un accompagnement sur les questions juridiques et fiscales
- La nouvelle offre de webinaires
- Les groupes de travail
- Services mutualisés et études

## Nouveaux membres

---

p.29

## La Coordination Nationale du Face à Face

---

p.31

## Gouvernance

---

p.33

## Nos 121 membres

---

p.34

## Equipe

---

p.35

## Rapport financier

---

p.36

# RAPPORT MORAL

## Les grands enseignements de 2021

A la même époque l'année dernière, nous constatons que les Français avaient joué le jeu en continuant de donner massivement au premier semestre 2020.

Le Baromètre de la générosité de l'ensemble de l'année 2020 a confirmé cette tendance positive puisque sur notre panel représentant 1 milliard d'euros, l'augmentation a été de 13,7% au global et de 8,1% hors dons-Covid. Des résultats particulièrement bons qui démontrent la dynamique du don dans notre pays, belle expression de la solidarité des Français face à une crise sans précédent. Sans avoir encore les chiffres de 2021, nous pouvons dire que l'année passée a confirmé l'implication de nos concitoyens.

La « philanthropie à la française » démontre sa bonne santé et ce, malgré la montée de discours qui oppose petits et grands donateurs pointant les dérives d'une philanthropie confiscatoire qui serait une menace pour la démocratie. C'est précisément parce que notre écosystème est très diversifié – 5 millions de foyers fiscaux donateurs et 104 000 entreprises mécènes – que nos associations et fondations remplissent leurs missions sociales avec succès. Avec une résilience incroyable et une mobilisation immédiate, déterminante et efficace face à la crise Covid.

C'est ce qu'a confirmé le Panorama national des Générosités de l'Observatoire de la Philanthropie - Fondation de France dont France générosités est un des principaux contributeurs. La générosité en France c'est 8,5 milliards € de dons, 3,5 milliards € pour les entreprises, 5 milliards € pour les particuliers dont 1,3 milliards € de legs et libéralités. Cette ressource prenant d'ailleurs de plus en plus d'importance chaque année.

2021 a vu les pouvoirs publics prendre encore des décisions fiscales sans consultation des acteurs de la générosité, politisant et complexifiant notre système de réductions fiscales. Confortant ainsi une approche visant à la hiérarchie des causes. Mais surtout, le Parlement a voté la Loi sur le séparatisme, rebaptisée « Loi confortant le respect des principes de la république », sans tenir aucun compte de nos observations. Cette loi, dont nous ne contestons pas l'objectif primaire, nous entraîne vers de nouvelles contraintes et surtout installe une méfiance, une suspicion envers nos associations et fondations qui n'est pas tolérable. Nous avons tout tenté avec le Mouvement associatif pour détricoter les articles les plus contestables, mais sans succès.

## Les grandes réalisations du Syndicat

### Les nouveaux adhérents

La dynamique de France générosités et de ses adhérents a attiré vers le syndicat de nouvelles organisations et nous sommes passés de 115 membres en 2020 à 121 membres en 2021. Ainsi, nous ont rejoint : la Fondation du Judaïsme Français ; L'Envol ; GERES ; l'Agence du don en nature ; SOS Sahel et la Fédération Française des Diabétiques.

## Représenter et défendre nos adhérents : les présidentielles 2022

Le Conseil d'administration a décidé, dès le début d'année 2021, d'engager une réflexion sur les élections présidentielles de 2022. Ces élections nous permettent de positionner le secteur de la générosité dans un cadre macro-économique fort et de faire un point complet sur l'ensemble de nos sujets face au/à la futur(e) Président(e) mais aussi face à la représentation nationale qui ne nous connaît pas assez. Malgré sa contribution essentielle au contrat social français, notre secteur est encore peu pris en compte par les élus et la sphère publique, et surtout trop rarement partie prenante à la définition des politiques publiques.

Nous avons réalisé ces dernières années un certain nombre d'études auprès de nos parties prenantes (media, administrations, gouvernement etc.) pour mieux comprendre leur vision de notre secteur. Il en est ressorti très clairement que nous avons beaucoup d'efforts à faire pour communiquer l'efficacité de nos actions et l'impact économique et social de nos missions sociales. Alors que nous innovons sans arrêt, que nous sommes très proches du terrain, que l'engagement est une de nos valeurs phares, nous ne répondons pas assez à la question « A quoi servez-vous ? ». De plus, nous ne sommes pas assez perçus comme complémentaires et partenaires de l'action publique.

Nous avons donc monté un groupe de travail « présidentielles » avec plusieurs membres du Bureau et du Conseil syndical pour construire un plan d'actions concret en vue de la sortie d'un « Livre blanc de la générosité » que nous présenterions aux différentes équipes de campagne. Nous nous sommes orientés très vite sur une étude d'impact, mutualisée, basée sur une évaluation de programmes/dispositifs financés en tout ou partie par la générosité (particuliers et entreprises). Cette étude, réalisée par KOREIS en étroite collaboration avec les équipes des programmes et pilotée par Laurence Lepetit, s'est appuyée sur l'évaluation de projets selon la méthode d'analyse d'impact dite de « coûts évités », cherchant à estimer et monétiser les coûts évités grâce à la mise en place d'un projet social. Sept projets ont été étudiés selon cette méthode dans des domaines aussi divers que la santé, la précarité, l'enfance et la jeunesse, l'insertion, l'environnement ou encore la solidarité internationale. Deux projets portant sur la recherche et sur la culture n'ont pas pu bénéficier de cette approche, mais ont fait l'objet d'une étude documentaire sur leur impact. Je tiens d'ailleurs à remercier les membres impliqués sur cette étude. Nous avons présenté les résultats de cette étude lors du colloque annuel de France générosités, en présentiel pour la première fois depuis deux ans, réunissant plus de 300 participants.

Notre Livre blanc « Accompagner la générosité des Français », rédigé par Delphine Pinel, est composé de trois parties, la première décrit l'écosystème de la générosité avec quelques éléments chiffrés significatifs, la deuxième rend compte de l'étude exclusive menée sur l'impact de la générosité et la dernière affiche nos propositions concrètes pour le futur quinquennat.

Lors d'une réunion de la Coordination générosité qui rassemblait fin septembre l'ensemble des têtes de réseaux du secteur concernées par les questions de générosité, il est apparu un consensus fort pour que ce plaidoyer de la générosité soit un plaidoyer commun à toutes les structures, et qu'il serait très dommageable pour le secteur d'aller se présenter aux candidats en ordre dispersé. France générosités a donc apporté à la coordination son travail déjà très élaboré.

Le **Livre blanc** porte des propositions les plus concrètes et les plus efficaces possible :

- inscrire l'éducation à la générosité et à l'engagement dans le parcours citoyen, dès l'école
- développer les dons de RTT et de congés payés, renforcer le congé d'engagement
- faciliter et encourager les legs et donations
- ouvrir le chantier de simplification du statut des fondations

- créer un statut d'entreprise à gestion désintéressé
- instituer un forum annuel national de la générosité

La Coalition est composée de l'Admical, l'Association Française des Fundraisers, le Centre Français des Fonds et Fondations, France générosités, l'Institut IDEAS, l'Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations et le Mouvement Associatif et soutenue par le Don en Confiance, les Entreprises pour la Cité et Un Esprit de Famille.

## Etudier pour informer les adhérents

Nous avons déjà évoqué le Baromètre de la générosité, étude importante qui donne la tendance de la collecte en France d'une année sur l'autre. Le Baromètre de la générosité confié à Pierre Lerouge en 2020 reste en 2021 sous son pilotage mais au sein d'une nouvelle entité, NOVOS. NOVOS, intègre une nouvelle option dans le Baromètre : une déduplication permettant de passer d'une connaissance « agrégée » à une connaissance « Donor centric ». Nous rendrons compte lors du Colloque 2022 des résultats inédits de cette vision donateur et de son importance stratégique pour notre collectif.

La générosité est aussi une générosité « en actes » consacrée par l'engagement de nos bénévoles et les dons en nature. Nos organisations valorisent aujourd'hui comptablement ces éléments, sous la rubrique « contributions volontaires en nature » dans le compte de résultat par origines et destinations (le CROD). France générosités a donc sorti la première étude sur la valorisation des contributions volontaires en nature qui se partagent en 62% pour le bénévolat et 28% pour les prestations et dons en nature.

Nous arrivons, pour seulement 71 organisations de France générosités, à un total valorisé d'un milliard d'euros. Chiffre considérable que l'on pourrait extrapoler à l'ensemble des organisations associatives pour un montant de quelque dix milliards d'euros. Cette étude démontre une fois de plus la spécificité de notre modèle économique à gestion désintéressée qui repose entre autres sur l'engagement des bénévoles et des salariés.

## Accompagner et soutenir nos membres

France générosités accompagne et soutient ses membres en animant de nombreux groupes de travail, en développant des partenariats avec des tiers de confiance et en publiant des ouvrages de référence. Je partage avec vous quelques exemples significatifs des réalisations du Syndicat cette année que vous retrouverez plus en détails dans ce rapport d'activité.

Ainsi, les membres du groupe de travail des responsables juridiques de France générosités et du Don en confiance ont été consultés pendant de nombreux mois par la branche conseil de l'Agence française de lutte anti-corruption (AFA) afin d'apporter leur éclairage sur la rédaction de fiches pratiques relatives au don et à la gouvernance. Une pédagogie croisée ayant permis à l'AFA de mieux connaître les spécificités du secteur non lucratif.

Notons également, que France générosités a piloté le Guide du financement privé des OSBL, ouvrage de référence publié chez Dalloz, sous la direction éditoriale d'Ann-Sophie de Jotemps.

Enfin, nous avons renouvelé cette année notre partenariat historique avec le Conseil Supérieur du Notariat. Nous avons également initié fin 2020 un contact avec la Fédération Française des Assurances pour développer les assurances vies au profit des OSBL.

L'une des grandes forces de France générosités, consiste à créer des groupes de travail (GT) entre ses membres sur des sujets d'actualité. Ces GT traduisent la profonde mutation des modes de collecte avec tous les questionnements qui s'y rattachent : bonnes pratiques, échanges d'expériences, cadre juridique, etc. De nombreux groupes de travail ont ainsi bien fonctionné tout au long de l'année : cookies, web marketing, communication d'influence, achat media offline, innovation numérique, mode de paiement. Certains ont donné lieu à des webinaires avec une excellente audience, comme celui sur les enchères caritatives par exemple.

## La campagne de communication grand public pour Infodon

Pour la campagne 2021, Nolwenn Poupon et ses équipiers Corentin Hue et Claire Bourdon, avaient pour enjeu principal l'augmentation de la notoriété du site Infodon et la progression de son trafic. Nous avons décidé de reconduire l'axe créatif de la campagne en capitalisant sur les éléments qui avaient bien fonctionné. Avec une volonté d'augmenter le budget et l'impact d'achat media en internalisant le pilotage des prestataires et la stratégie d'activation.

Les contenus disponibles ont été augmentés : 17 visuels, 3 spots vidéo plus une vidéo de l'influenceur Cyrus North, micro-trottoirs avec 7 témoignages supplémentaires, un mashup des témoignages donateurs, un partenariat media avec Usbek et Rica.

L'équipe a réussi à obtenir 600 000€ de valorisation d'achat d'espace.

Les résultats ont été au rendez-vous puisque nous avons constaté 16,6 millions d'impression (contre 5,5 en 2020) avec une campagne relayée par 98 membres du Syndicat.

## La Coordination Nationale du Face à Face

Nous avons évoqué l'année dernière la nécessité de transformer le service interne de France générosités en charge de la Coordination du Face à Face, en une entité autonome qui accueille à la fois les organisations et les agences prestataires de service.

L'idée directrice a été de créer deux collèges (Organisations à but non lucratif et Agences) qui seraient représentés au sein d'un conseil d'administration composé de 13 membres : 7 pour les OSBL, 5 pour les agences. France générosités disposant d'une voix délibérative pendant deux ans pour assurer une transition efficace. Voix qui pourrait être maintenue à l'issue de cette période sur décision de l'Assemblée Générale.

Un Comité restreint, composé de représentants des OSBL et de l'équipe FG, a été mis en place dès la fin 2020 afin de définir le processus de création de la nouvelle entité et de préciser et sécuriser le cadre juridique de la future entité. Nous nous sommes appuyés sur le cabinet EY pour construire l'articulation de la nouvelle gouvernance et rédiger les documents cadres (statuts, règlement intérieur, charte).

Le 29 juin 2021, l'Assemblée générale constitutive a été organisée actant ainsi la création de la nouvelle CNFF, dont l'indépendance a été totale au 1er janvier 2022. Un bureau transitoire a été nommé, sous ma présidence. Son rôle a été d'encadrer la transition administrative et financière, de déclencher une demande de rescrit de TVA pour les OSBL, et de rédiger le règlement intérieur et de préparer la première assemblée générale ordinaire de la nouvelle association CNFF qui s'est tenue le 9 décembre 2021, et qui a voté notamment les axes stratégiques et le budget prévisionnel 2022. Sarah El Haïry, secrétaire d'état chargée de la jeunesse et de l'engagement, qui a beaucoup œuvré à nos côtés, a ouvert cette assemblée générale et a confirmé aux membres son soutien à la

nouvelle CNFF.

Le bureau de transition a également signé, début juillet, au nom du collectif une convention tripartite entre la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative du Ministère de l'Education, la CNFF et France générosités permettant à la CNFF d'obtenir la reconnaissance de l'Etat en qualité de dispositif d'auto-régulation professionnel efficace et pertinent

Je tiens à souligner le très bon état d'esprit qui a présidé aux différentes négociations entre les OSBL, les agences et France générosités, ce qui a permis le vote unanime en assemblée générale, le 9 décembre, sur les nouveaux statuts et le règlement intérieur.

La CNFF, désormais indépendante, sera animée par une équipe complète : Anne Barjot en tant que Déléguée Générale (qui avait assuré l'intérim de Laurence Lepetit durant son congé maternité), Sabrina Valy, Déléguée générale adjointe (que je remercie pour son engagement constant dans cette période compliquée), Franck Meyer et Carine Melesan, nos deux chargés de projet. Olga Leguede notre chargée de gestion qui n'a pas ménagé ses efforts pour accompagner cette transition restera impliquée sur les deux structures.

## Et 2022 ?

La campagne présidentielle donne l'occasion à France générosités mais plus généralement à tout notre écosystème, de défendre et surtout de promouvoir notre rôle majeur dans le contrat social français.

Nos organisations reposent sur deux notions essentielles : l'engagement et la non-lucrativité. Dans cette période en quête de sens, où il faudrait recréer un monde d'après, nous sommes les acteurs quotidiens de cette solidarité envers l'autre, avec des valeurs d'humanisme que portent toutes les composantes de notre écosystème : entreprises, donateurs et bénévoles.

France Générosités va mettre toute son énergie pour que les propositions du Livre blanc soient mises en œuvre ces prochaines années.

Nous engagerons également une réflexion sur le plan stratégique de France générosités à cinq ans. Le syndicat a une réelle dynamique mais nous nous devons après quelques années très actives et défensives de prendre la mesure des défis qui s'annoncent et de nous doter collectivement des moyens d'agir.

**Pierre Siquier**  
**Président de France générosités**



# REPRÉSENTER ET DÉFENDRE NOS MEMBRES



## Notre plaidoyer sur le Projet de Loi contre le Séparatisme

Le projet de loi confortant le respect des Principes de la République, à l'origine *Projet de loi sur le séparatisme* introduit de nouvelles obligations pour l'obtention de subvention et d'agrément les subordonnant à la signature d'un contrat d'engagement républicain ; renforçant le contrôle des fonds de dotation et **créant de nouvelles obligations déclaratives et de contrôle pour les organisations faisant appel à la générosité du public.**

Malgré une mobilisation importante du secteur pendant les longs mois de discussion autour du projet de loi jusqu'à la saisine du Conseil constitutionnel, le dialogue n'aura pas été possible.

**En savoir plus : notre plaidoyer sur Projet de Loi confortant les Principes de la République**



## Les projets de loi de Finances rectificatifs

La crise du COVID-19 a amené en 2021 le gouvernement à conduire deux projets de loi de Finances rectificatifs. France générosités a suivi de près l'ensemble des débats. Deux sujets nous ont particulièrement animé. En première partie d'année, un plaidoyer actif pour **stimuler l'épargne des Français et le rediriger vers la générosité** (*Tribune de Pierre Siquier dans la Croix en novembre 2020*) puis une **intervention assez vite pour s'opposer à une nouvelle complexification des réductions faites aux dons** avec une nouvelle exception faite pour les cultes portant de 66% à 75% la réduction d'impôt pour les dons effectués entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022, au profit d'associations culturelles ou d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle.

**En savoir plus : notre plaidoyer Une générosité à plusieurs vitesses ?**



## Quelques bonnes nouvelles

France générosités se félicite de l'adoption de plusieurs mesures cette année issue de son plaidoyer et de celui de ses partenaires. Notamment, **l'adoption de la proposition de loi visant à améliorer la Trésorerie des associations** avec deux propositions sur la générosité (1) un ajustement de cohérence sur la définition de l'appel à la générosité du public et (2) l'obligation pour le gouvernement de rendre un rapport sur les dons et la philanthropie devant le parlement en 2022.

La seconde, le succès de notre plaidoyer pour **ouvrir la transmission des biens mal acquis aux OSBL.**

**En savoir plus : notre plaidoyer sur les bien mal acquis pour les OSBL**



# UNE STRATÉGIE MÉDIA AU SERVICE DU PLAIDOYER POUR LA GÉNÉROSITÉ

France générosités est l'interlocuteur privilégié des médias sur les questions de générosité tout au long de l'année. Nous avons renforcé notre positionnement en communiquant sur les chiffres clés de notre **Baromètre de la générosité** et en proposant des mesures concrètes pour développer la générosité et soutenir les associations. Ce relai médiatique est indispensable pour soutenir nos propositions politiques. Au premier semestre, nous avons relayé les chiffres

clés du Baromètre de la générosité en accordant une **exclusivité au Parisien**. Cette communication nous a permis d'apparaître dans de grands médias nationaux et d'augmenter la portée de notre message. En juin, Pierre Siquier a signé une **Tribune dans La Croix « Dons aux cultes à 75% : une générosité à plusieurs vitesses ? »**.

En fin d'année, les médias ont beaucoup sollicité France générosités pour connaître les tendances du don dans cette période de forte générosité. Parmi nos différentes prises de parole, un **sujet long au 20h de TF1** a permis de mettre à l'honneur les besoins des associations et des fondations à quelques jours de Noël.



**Emmanuel Macron** @EmmanuelMacron  
Officiel du gouvernement - France

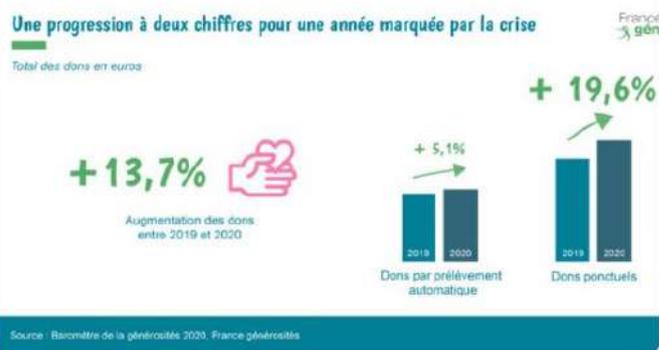
#FranceUnie !

**Olivia Gregoire** @oliviagregoire · 20 mai

Jamais les Français n'ont été aussi solidaires 🇫🇷

@generosites publie ce jour son #BaroGénérosités : avec +13,7% de dons en un an, la France a atteint son plus haut niveau historique en 2020 🍌

[francegenerosites.org/ressources/bar...](https://francegenerosites.org/ressources/bar...)



2:58 PM · 20 mai 2021 · Twitter for iPhone

247 Retweets 22 Tweets cités 1 202 J'aime

# VERS LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE 2022

Certains élus et hommes politiques continuent de considérer nos organisations comme des centres de coûts et non comme des acteurs de l'innovation, de la cohésion sociale. Il était nécessaire dans la perspective des présidentielles 2022 de renverser cette image en proposant une **étude inédite décryptant l'impact de la générosité**. Une enquête menée par France générosités à travers 9 programmes des membres financés en tout ou partie grâce à la générosité et restituée au Colloque annuel du Syndicat « **Présidentielles 2022 : quels enjeux pour la générosité ?** ».

Au cours de l'année 2021, un groupe restreint de membres du Syndicat piloté par le président et la déléguée générale du Syndicat ont travaillé - dans le cadre du Groupe de travail « Présidentielle » se sont réunis pour définir le discours, les propositions et la stratégie du syndicat pour les présidentielles 2022.

Ces travaux conjugués ont permis d'aboutir au **livre blanc « Accompagner la générosité des français »** qui présente en trois parties (1) le portrait d'une France généreuse (2) une générosité efficace qui transforme le pays et (3) 8 propositions pour encourager et sécuriser la générosité.

Fin 2021, France générosités a décidé de mettre ses travaux à disposition de l'ensemble des acteurs de la Coordination générosité.



# UNE PRÉSENCE DANS LES RÉSEAUX FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX

## La Coordination générosité - « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

En fin d'année 2021, le syndicat a fédéré autour de son plaidoyer les membres de la Coordination générosité, au sein du **collectif Coalition générosité**. Ainsi Admical, l'Association Française des Fundraisers, le Centre Français de Fonds et Fondations, l'IDAF - Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations, l'Institut IDEAS, Le Mouvement Associatif ont signé le **plaidoyer « Accompagner la générosité des Français »**. Cette initiative est soutenue par Don en Confiance et Les Entreprises pour la Cité.

Par ailleurs, France générosités a participé à deux groupes de travail créés avec d'autres membres de la coordination (1) un groupe de travail avec le Mouvement associatif sur la **lucrativité limitée** en droit européen et (2) un groupe de travail piloté par l'Admical sur le **mécénat d'entreprise**.

### Les organisations membres de la Coalition Générosité :



### Avec le soutien de :



#CoalitionGénérosité



## Le réseau WINGS

France générosités a rejoint début 2021 le réseau philanthropique international WINGS basé à Sao Paulo au Brésil. Il est composé de 170 associations nationales, d'organisations et groupes de 57 pays qui soutiennent le développement de la philanthropie et contribuent au développement de son écosystème partout dans le monde.

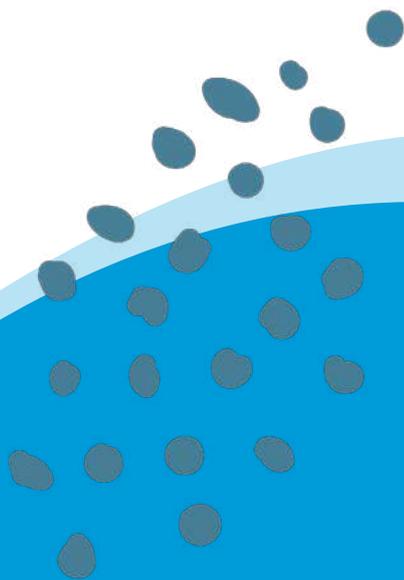
France générosités a choisi de rejoindre WINGS pour **participer à la réflexion globale sur l'évolution de la philanthropie** et **mieux appréhender les différents systèmes philanthropiques dans le monde**.

**En savoir plus : le programme européen « Unlocking Philanthropy Potential »**



# ÉTUDIER ET INFORMER

---



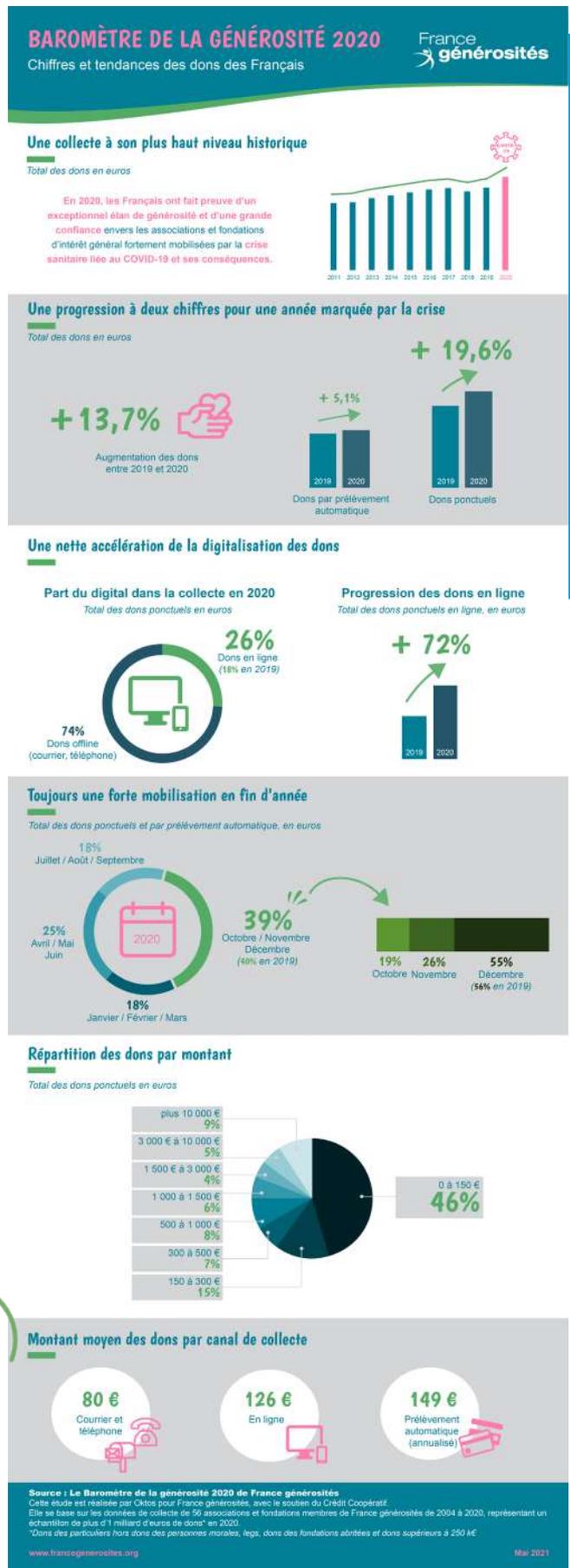
# CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE ET BAROMÈTRE DE LA GÉNÉROSITÉ 2020

En 2019 nous avons **révisé la méthodologie** de notre Baromètre de la générosité afin d'avoir un outil plus exhaustif et ouvert à tous les membres. Réalisé en 2021, la 2ème édition du nouveau Baromètre de la générosité a réuni les **données de 56 associations et fondations membres du syndicat et représente un panel de collecte de dons de plus d'un milliard d'euros reçus en 2020**. Le Baromètre est opéré par la société NOVOS.

Pour Marie-Eve L'Huillier, Directrice du développement de Greenpeace il s'agit « **d'un outil indispensable au pilotage de mes stratégies de collecte** ».

Le Baromètre de la générosité de France générosités a également été présenté à l'occasion du séminaire annuel de la collecte de fonds de l'AFF ainsi qu'à What A Day, l'évènement annuel de Webassoc.

Pour répondre aux besoins des membres, nous avons développé l'outil Baromètre en 2021 en proposant aux membres un **module centré sur la vision donateur**. Dans le cadre de cette étude, 32 organisations ont participé. Ce module ayant sera désormais proposé chaque année aux membres.



# L'ÉTUDE DES CER DES MEMBRES DE FRANCE GÉNÉROSITÉS

L'étude sur les CER des membres de France générosités nous permet d'analyser le modèle économique de nos membres, leur dépendance à certaines sources de financement et l'évolution sur le long terme de certaines ressources.

Depuis 2018, nous étudions également l'emploi de ses ressources privées dans le modèle économique et le financement des missions sociales des membres.

En 2021, avec l'obligation de produire un CROD dans leur rapport financier, France générosités a pu mesurer l'importance des **contributions volontaires en nature**. Une étude réalisée par Lucy Pfliger, Chercheuse en sciences économiques appliquées aux politiques publiques à La Sorbonne, sous la direction du syndicat.



CHIFFRES CLÉS

DE L'ÉTUDE CER

La moitié des membres de France générosités dépendent à plus de

**80%**

des ressources privées

Les libéralités représentent

**25%**

des ressources privées des membres de France

Les montants des libéralités collectés ont augmenté de

**30%**

entre 2014 et 2019

En 2020, les contributions volontaires en natures représentent

**1 milliard**  
d'euros

En 2019, pour les associations œuvrant dans la **protection environnementale et animale**, les dons des Français financent

**69%**

de leurs actions sociales

# LES AUTRES ÉTUDES DE FRANCE GÉNÉROSITÉS

France générosités propose chaque année à ses membres un **panel d'études mutualisées réalisées en interne**.



Depuis la transformation de l'ISF en IFI en 2018, France générosités lance chaque année un **Baromètre IFI auprès de ses membres habilités à collecter des dons dans le cadre de l'IFI**. Ce baromètre nous permet de mesurer de façon très réactive la générosité des donateurs à l'IFI sur l'année et offrir à nos membres une vision globale des tendances du marché. En cas de baisse significative, cet outil nous permet également d'alerter les pouvoirs publics sur un potentiel risque sur la générosité à court terme.

Les dons IFI **ont baissé de 5%** entre 2020 et 2021.



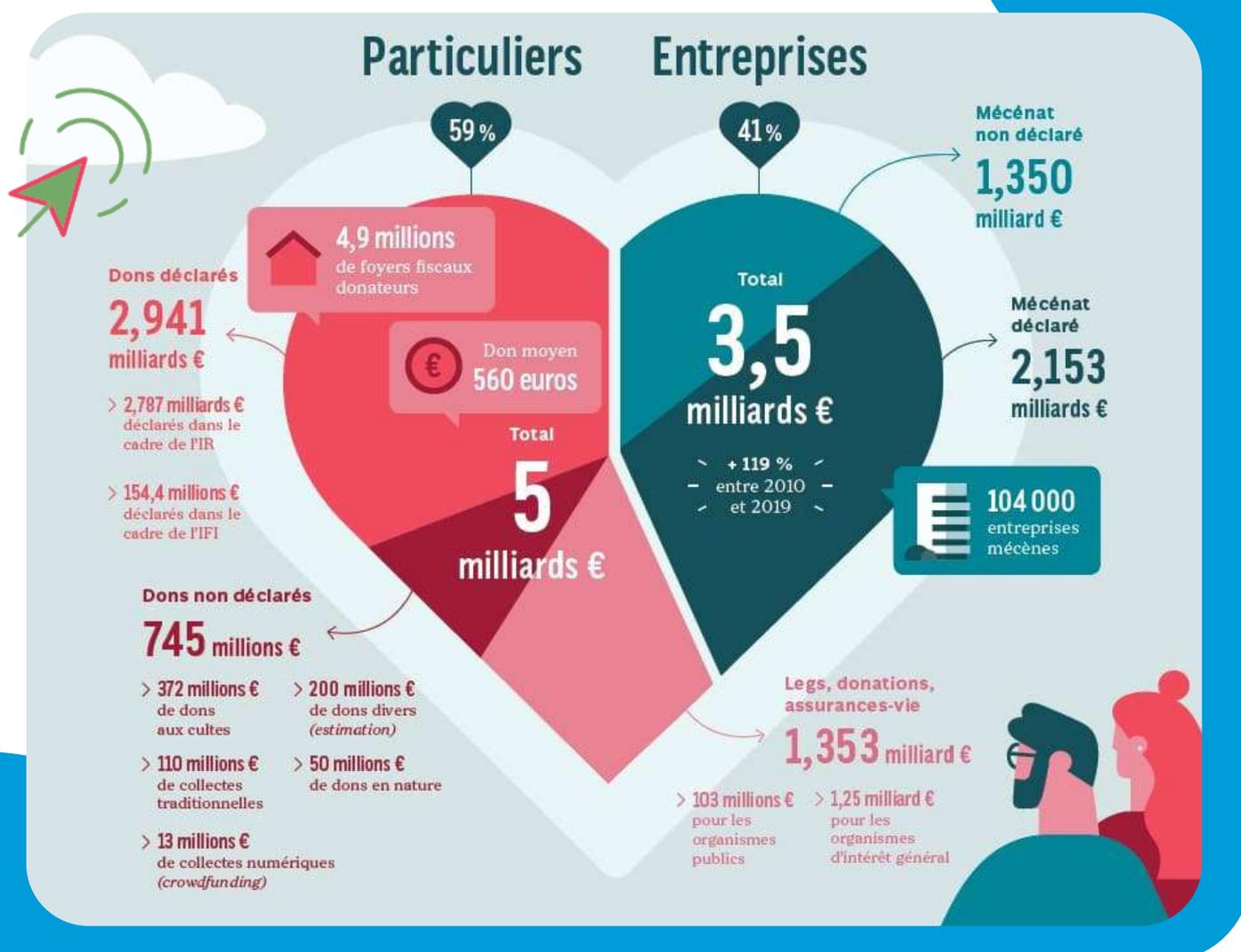
Chaque année en mars, France générosités propose à ses membres de souscrire à un Baromètre Image et Notoriété dont les coûts sont mutualisés. Une **quarantaine de membres** participent chaque année à cette étude.

En 2021, notre contrat avec le prestataire arrivant à échéance, nous avons lancé un appel d'offres. Piloté par un groupe de travail dédié, deux choix stratégiques ont été faits par les membres : changer le mode de recueil du questionnaire en passant du face à face au recueil online et conserver un questionnaire similaire aux années précédentes. **L'IFOP a remporté l'appel d'offres** et la première édition avec l'IFOP et online aura lieu en mars 2022.

# PANORAMA DES GÉNÉROSITÉS 2021

En plus des études pilotées en interne, France générosités associe régulièrement son expertise à d'autres projets sectoriels. Ainsi, France générosités a participé à la **deuxième édition du Panorama National des générosités de l'Observatoire de la Philanthropie – Fondation de France**. Cette étude qui réunit les têtes de réseau du secteur a pour ambition d'évaluer la générosité globale des Français, déclarée ou non déclarée. Cette deuxième édition dévoile une **générosité qui s'élève à 8,5 milliards d'euros en France** : 5 milliards provenant des individus dont 1,3 milliard d'euros liés aux libéralités et 3,5 milliards provenant des entreprises.

L'étude a été réalisée en partenariat avec Le Don en Confiance, l'AFF, le Cerphi, Admical et le CFF. Les résultats ont été présentés en septembre 2021 au Ministère de l'Economie et des Finances devant une centaine de présents.

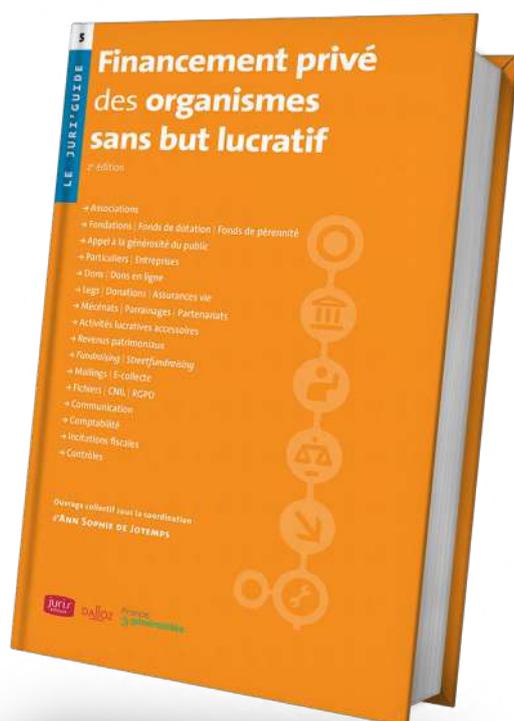


# GUIDE FINANCEMENT PRIVÉ DES ORGANISMES PRIVÉ SANS BUT LUCRATIF

A l'occasion du Forum des associations et des fondations 2021, a été lancée une nouvelle édition du guide de France générosités publié par les éditions Dalloz « Financement privé des organismes sans but lucratif ».

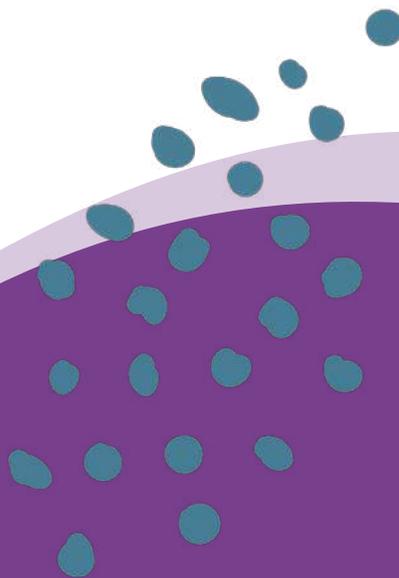
Ce guide coordonné par **Ann-Sophie de Jotemps**, Responsable juridique et fiscale de France générosités a reçu les contributions de **Bertrand Ollivier**, avocat au barreau de Paris, **Jahnika Colmar**, avocat au barreau de Paris, **Delphine Siquier Delot**, fiscaliste et **Perrine Daubas**, consultante et auteure du Juri'guide sur Collecte de fonds et philanthropie.

Cet ouvrage pédagogique et pratique présente de façon transversale et exhaustive **l'ensemble des sources de financement privé à la disposition des organismes sans but lucratif**.



# ACCOMPAGNER ET SOUTENIR NOS MEMBRES

---



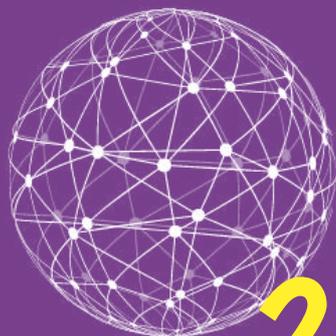


- Travail de **gestion de la base de données** plus fin
- **Suivi des interactions** avec les membres
- **Meilleure diffusion et lisibilité** de nos publications et services
- **Communications ciblées et référencées** sur l'espace membres
- **Nouveaux supports de communication**

**1** chargée d'animation du réseau recrutée



**5** thématiques traitées



**2000** collaborateurs accompagnés plus étroitement au sein de **121** structures



**99%** des structures membres ont participé à au moins un évènement organisé par le syndicat

# LA COMMUNICATION DIGITALE AU SERVICE DU SYNDICAT

## La communication BtoC

Le développement de la communication digitale de France générosités fut guidée en 2021 par l'accompagnement de nos membres et du secteur durant cette crise exceptionnelle : **ressources, décryptages, fiches pratiques, études et autres informations** à leur disposition.

La communauté France générosités a beaucoup augmenté pendant cette période sur les différents réseaux (**LinkedIn à 5 600 abonnés ; Twitter à 5 700 abonnés**) permettant plus d'interactions et de visibilité autour de nos messages. Nous avons aussi développé **13 nouveaux formats vidéo** permettant d'atteindre **47 000 vues** et **7 500 interactions** pour diffuser nos messages.

La **newsletter mensuelle** permet chaque année à **3 700 personnes** actives de rester informées des dernières actualités sur la générosité, au travers de **29 newsletters** publiées en 2021. Les visites sur le site internet de France générosités ont atteint les **300 000 pages vues** démontrant de l'efficacité de la mise à disposition des ressources et décryptages par les équipes du Syndicat !

En 2021, c'est par le travail de **création de contenu**, de **référencement** et de **réactivité aux nouvelles dispositions juridiques et fiscales** que nous avons pu mettre en avant le travail de notre réseau et la collaboration entre nos membres pour défendre le secteur de la philanthropie et promouvoir la générosité.



## L'espace membres, le centre de ressources exclusivement réservés aux adhérents

L'**espace membres** met à votre disposition l'ensemble des informations autour des sujets marketing, collecte, juridiques, fiscaux, financiers, voire liés à la parité. Comptes rendus des groupes de travail, études, fiches pratiques, PV des conseils syndicaux, documents sur les services mutualisés sont autant de contenus disponibles. Près de **8 000 documents** hébergés sur cet espace réservé ont été téléchargés l'année passée. Un travail de **classement et tri des ressources** a également été effectué afin de simplifier le parcours utilisateurs.

Ainsi le **trafic sur cet espace réservé a augmenté de 60% en 1 an** (16 500 pages vues). Près de **20% de comptes utilisateurs supplémentaires** ont été créés. Ce sont maintenant **58 %** des salariés dont nous avons les coordonnées au sein de nos organisations membres qui **ont un accès à notre espace membres** (contre 45% en 2020).

# UN ACCOMPAGNEMENT SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Un service juridique et fiscal est rendu tout au long de l'année auprès des membres. **400 questions posées** tout au long de l'année 2021. France générosités anime également de nombreux **partenariats avec les tiers de confiance** : **Conseil supérieur du Notariat, Association françaises des assureurs, Institut national de formation notariale.**

Le partenariat entre France générosités et le Conseil du notariat a été renouvelé pour 5 années à l'occasion de la **formation annuelle dispensée pour les responsables libéralités** et relations testateurs qui avait pour sujet « le testament et la gestion du legs en présence d'un conjoint, partenaire, concubin, survivant ».

Par ailleurs ont été poursuivis des partenariats initiés en 2020:

- L'un entre France générosités et l'Institut de formation des notaires qui s'est concrétisé par une intervention des deux responsables libéralités dans le cadre de la **journée de rentrée des étudiants du Diplôme supérieur du notariat** ;
- L'autre entre France générosités et la Fédération française de l'Assurance qui a permis notamment la rédaction d'un **tableau qui reprend l'ensemble des documents à fournir au moment du dénouement d'un contrat d'assurance-vie.**

Enfin a été développé un nouveau **partenariat avec le Conseil des ventes** qui a permis la participation de cet institut de régulation à un webinar dédié à la vente aux enchères caritatives.



# LA NOUVELLE OFFRE DE WEBINAIRES

France générosités a développé un nouveau format d'évènements digitaux pour donner la parole aux membres sur des problématiques d'actualité ou partagées par le plus grand nombre. **Actions de collecte novatrices, études sur les générosités et nouvelles normes légales ou fiscales** sont autant de sujets qui peuvent être abordés. Les retours d'expériences de nos membres abordent des aspects marketing, de communication ou encore juridiques. Des intervenants extérieurs comme des autorités régulatrices sont également invités à ces occasions pour apporter leur expertise complémentaire.

Un **webinaire sur les tombolas et loteries solidaires** a permis de revenir sur les choix marketing et juridiques réalisés et les avantages et inconvénients des stratégies mises en place par trois de nos membres. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cet évènement en ligne qui a donné lieu ensuite à une fiche pratique juridique pour aider nos membres dans la mise en place de tombolas et loteries solidaires.



Un **webinaire sur les enchères caritatives** auquel étaient invité le Conseil des Ventes, 4 membres du syndicat et la Maison Drouot, a donné les clés à notre collectif pour organiser une enchère caritative.

*« Un webinaire très intéressant et très complet qui donne un aperçu des choses à mettre en place pour organiser une enchère caritative et des contacts à prendre avant de se lancer. »*

Un membre de France générosité

Une **restitution du baromètre des réseaux sociaux** réalisé par le groupe de travail des community managers de France générosités a réuni 70 membres. Cette étude analyse la présence des associations et fondations sur les différents sociaux et les bonnes pratiques.

Sur Instagram, on compte 1,6 million d'abonnés cumulés sur les pages des associations et fondations étudiées, soit + 50 % entre 2020 et 2021 et sur LinkedIn 1,4 million d'abonnés cumulés, soit + 72 % entre 2020 et 2021.

La 3ème édition de ce baromètre a fait l'objet d'un article de 3 pages dans la revue professionnelle JurisAssociations afin de valoriser nos expertises auprès du secteur.

# LES GROUPES DE TRAVAIL

France générosités offre un **cadre à la réflexion d'experts**, notamment lors des groupes de travail. Ces groupes mènent des réflexions approfondies sur des sujets concernant le secteur et permettent à nos membres d'échanger entre eux sur leurs bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et produire des notes d'information et d'analyse réservées à nos adhérents.

Près de **325 personnes ont participé à au moins un de nos 10 groupes de travail récurrents. 78% des structures membres ont participé à au moins un groupe de travail.** Les problématiques rencontrées par nos membres et qui ont été abordées lors de la **trentaine de réunions** organisées en 2021 sont diverses. Communication d'influence, RGPD, DAF – Réforme du plan comptable, webmarketing, modes de paiements, innovation numérique, libéralités, juristes, parité, community managers : c'est pour et avec nos membres que nous créons ces cadres d'échanges.

## GT Juristes

Les directeurs juridiques membres ont été auditionnés aux côtés du Don en Confiance par la branche conseil de l'Agence française de lutte anti-corruption. Ces échanges ont donné lieu à la **publication d'un guide destiné plus spécifiquement aux ARUP et aux FRUP sur l'application de la loi Sapin II**. Ce GT s'est également saisi d'un sujet plus prospectif dans la perspective des présidentielles 2022 d'un **nouveau statut « d'entreprise à gestion désintéressée »** (Livre blanc-proposition 7).

## GT Libéralités

Ce groupe de travail historique s'est penché cette année sur 3 sujets majeurs pour le développement des libéralités :

- le **développement de la formation notariale** en partenariat avec l'Institut nationale de formation des notaires
- le **développement des assurances-vie** en partenariat avec la Fédération française des assureurs
- la formation interne avec la réalisation de la **formation annuelle dédiée aux responsables libéralités** en coopération avec le Conseil supérieur du Notariat et la rédaction d'une **FAQ sur la gestion d'un legs par un OSBL** (publication 2022).

## GT RGPD

Le groupe de travail RGPD – cookies s'est concentré sur la **mise en place de la réglementation sur les cookies en lien avec la CNIL** dans une approche toujours résolument interdisciplinaire permettant une réflexion de **croiser la réflexion juridique et marketing**. Il travaille également en synergie avec un groupe de travail restreint concentré sur les aspects purement marketing.

## GT Community managers

Plus de 4 réunions thématiques ont eu lieu en 2021 abordant des sujets très variés et au cœur des enjeux actuels de nos organisations en termes de social media management : **Instagram, podcasts, Collecte sur facebook, Récupérer la main sur les pages des départements...**

Le groupe de travail des Community Managers de France générosités a réalisé l'édition 2021 du baromètre des réseaux sociaux des associations et fondations. Plus d'informations ici : baromètre des réseaux sociaux 2021

**En savoir plus : Baromètre des réseaux sociaux 2021**



## GT Communication d'influence

Dédié aux enjeux de la communication d'influence pour les acteurs du monde associatif, il a permis de traiter les sujets suivants :

- **Retours d'expériences sur des campagnes d'influence des membres** (#Opération Colombes de MDM, « #fetelamour » d'AIDES, ACF - Un Climat de Faim)
- **Retour d'expériences sur les influenceurs et le terrain** (SOS Villages d'Enfants et Jhon Rachid, DVPY de Solidarités International)
- Problématiques diverses : Garder le lien avec les influenceurs, rémunération...
- **Communication de crise pour notre secteur** : comment se former ? Anticiper ? Réagir ?
- **Les nouveaux outils de communication et de collecte de dons** (Retour sur le #SpeeDons de Médecins du Monde, Suivi des blocages Facebook , Twitch, TikTok...)

## GT Webmarketing

Le groupe de travail Webmarketing est actif depuis 2018. Un **listing des exclusions SEA** est mis en place pour faire baisser les coûts marketing et ne pas être en concurrence entre organisations. 96 organisations y ont participé en 2021. Le listing est mis à jour tous les 6 mois, en mars et septembre de chaque année.

## Sous GT DSP2 et nouveaux modes de paiements

Ce groupe traite des **impacts de la DSP2 sur les dons en ligne** : suivi à date des impacts ; amélioration de l'analyse et la remontée des données avec les prestataires ; bilan des optimisations mises en place auprès des donateurs ; Retour d'expériences sur la communication donateurs sur la DSP2.

Le groupe de travail DSP2 s'est ensuite transformé en groupe de travail sur les « **Nouveaux modes de paiements** » dont les travaux se poursuivront en 2022.

## GT Innovation numérique

A l'initiative d'Amnesty International France, nous venons de lancer fin 2021 un groupe de travail sur l'innovation numérique au sein de nos organisations membres. Les échanges portent sur la **mise en place de solutions innovantes sur le numérique pour les associations et fondations du secteur.**

## GT DAF

La **réforme du plan comptable des associations et fondations** qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2020, modifie en profondeur les méthodes de comptabilisation des legs et leur présentation dans les comptes annuels. Nous avons créé un groupe de travail pour permettre aux membres d'**échanger ensemble sur les problématiques liées à cette réforme.**

Sept rencontres ont eu lieu et ont été animées par Anne Ramonda, INESS, cabinet expertise-comptable, audit et conseil dédiés à l'Economie Sociale et Solidaire.

Les sujets abordés ont été nombreux : annexes des comptes, investissements financés par la générosité privée et fonds dédiés à des investissements, traitement comptable des écarts de change sur les financements institutionnels en devises étrangères, notion de projets définis, tableau de variation des fonds propres et affectation du résultat de l'exercice ...

*« Le partage des expériences de chacun complété des analyses et réponses d'Anne Ramonda nous ont permis de mettre en œuvre ce nouveau règlement comptable de façon plus sereine. »*  
Un membre du syndicat



Réunion du GT Community managers

# SERVICES MUTUALISÉS ET ÉTUDES

Le partage de l'information et des ressources est un des piliers du syndicat. Au service de chacun de ses membres, le syndicat souhaite être présent pour répondre à la fois aux attentes et besoins du collectif, et également – quand cela est possible – à des besoins plus personnalisés. Ainsi des services mutualisés permettent de **donner à chacun un accès à des prestations de qualité, comme celle proposées autour des baromètres, à des tarifs négociés**. L'équipe du syndicat est également à la disposition de ses membres pour répondre à des questionnements ou problématiques plus personnels. Des fiches pratiques sont également accessibles au sein de l'Espace membre du site Internet.

## Baromètre image et notoriété

En 2021, France générosités a relancé un appel d'offres concernant le Baromètre Image et Notoriété. Réalisé par Kantar depuis le dernier appel d'offres, c'est **l'IFOP qui a remporté l'appel d'offres**. Le groupe de travail composé de membres de France générosités qui participait au suivi de l'appel d'offres a choisi IFOP compte tenu de son expérience dans les études d'opinion, sa compréhension des enjeux du secteur et de sa proposition de méthodologie.

Désormais le **terrain de l'étude sera online permettant ainsi d'augmenter le panel et de réduire les coûts du terrain en face à face**.

## Etudes internes

Plusieurs études sont menées en interne chez France générosités pour accompagner nos membres

Le **Baromètre IFI** permet depuis 2018 à nos membres de comprendre l'évolution de cette ressource qui a été complètement modifié avec la transformation de la loi ISF en IFI.

L'**Etude CER** sur les ressources et l'emploi des ressources de nos membres nous permet d'analyser sur un temps long l'évolution des ressources stratégiques de nos membres et le modèle économique. Depuis 3 ans nous poussons l'analyse en mettant en avant l'utilisation de la générosité du public dans les missions sociales de nos membres. **Avec le nouveau format CER/CROD, nous avons enrichi nos données avec les CVN** : contributions volontaires en nature, estimées en 2020 à 1 milliard d'euros pour nos membres.

### **Logiciel Legs Eloge**

Une nouvelle matinée de présentation du logiciel legs a eu lieu à la demande de nombreux membres suite à des premiers retours positifs.

### **Traitement de fichiers**

Depuis 2002, France générosités propose à ses membres d'accéder à un **service de traitement mutualisé des fichiers d'adresses à des conditions tarifaires avantageuses**, via un partenariat avec **PND Data**, qui a remporté le dernier appel d'offres en décembre 2018.

Ce service comprend le traitement des PND, des doublons, la normalisation postale (RNVP) et la possibilité d'enrichir sa base en âge scolarisé, âge réel, CSP, email, etc.

En 2021, **36** membres ont eu recours à cette prestation.

# NOUVEAUX ADHÉRENTS

L'équipe de France générosités souhaite la bienvenue aux six membres qui nous ont rejoint cette année. Notre collectif compte au 31 décembre 2021, **121 membres**, et les dossiers de candidatures à traiter pour le début de l'année 2022 sont déjà nombreux. Pour répondre aux nombreuses demandes d'adhésion, et garder un lien fort avec ses membres, le syndicat a renforcé son équipe et recruté Claire Bourdon en qualité de Chargée de l'animation du réseau.



## Agence du Don en Nature

Créée en 2008, l'Agence du Don en Nature (ADN) est une association reconnue d'intérêt général engagée dans la lutte contre le gaspillage et l'exclusion sous toutes ses formes. Véritable passerelle entre le monde associatif et le monde de l'entreprise, ADN collecte des millions de produits neufs invendus non-alimentaires (produits d'hygiène, produit d'entretien, fournitures scolaires, vêtements, jouets...) auprès d'entreprises (industriels et distributeurs) et les redistribue à un réseau de plus d'un millier d'associations caritatives (épiceries sociales et solidaires, des centres d'hébergement, des accueils de jour, des structures d'insertion) réparties sur tout le territoire français.

Son crédo : moins de gaspillage, plus de partage !



## Fédération Française des Diabétiques

Créée en 1938, et reconnue d'utilité publique en 1976, la Fédération Française des Diabétiques est la plus importante association de patients dirigée par et pour des patients.

Avec près de 100 associations fédérées et délégations réparties sur l'ensemble du territoire, elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète, avec un maillage territorial fort.

La Fédération défend l'accès à des soins de qualité pour tous les patients. Elle est pleinement engagée dans la gouvernance de la santé et est un acteur de santé reconnu et entendu au sein des différentes institutions.

La Fédération finance principalement ses actions grâce à la générosité du public qui représentait en 2020 67% de ses ressources



## Fondation du Judaïsme Français

La Fondation Française (FJF), créée en 1974, reconnue d'utilité publique depuis 1978, est une institution centrale de la communauté juive de France à vocation philanthropique dans les domaines de la Culture, l'Éducation, l'Humanitaire. La Fondation du Judaïsme qui se place en France au 4ème rang \*en termes de fondations abritées a plus de 80 fondations sous son égide. La FJF subventionne plus de 400 organismes et associations dont le Fonds Social Juif Unifié, l'Institut Européen des Musiques Juives, l'Œuvre de Secours des Enfants etc. La FJF supporte des centaines de programmes dans les domaines de la Solidarité du Patrimoine, de l'Identité, et du Dialogue. La Fondation du Judaïsme Français encourage l'innovation sociale et la création contemporaine. Grâce aux valeurs républicaines et citoyennes qu'elle prône, transmission, mémoire, culture et création vont de pair. Sa vocation : Préserver la mémoire, Assumer le présent, Construire l'avenir.

\*Source CFF



### GERES

Le Geres est une ONG qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts. La transition énergétique est un levier majeur de son action tournée vers la diffusion de solutions innovantes et de proximité et l'accompagnement d'acteurs du secteur.



**L'ENVOL**  
Changeons leur vie  
membre de **seriousfun**

### L'ENVOL

L'ENVOL a pour mission de favoriser le développement psychosocial des enfants malades et de leurs aidants familiaux par la conception et l'organisation de programmes adaptés et sécurisés basés sur la thérapie récréative.

### SOS SAHEL

SOS SAHEL EST UNE ONG INTERNATIONALE QUI COMPTE PLUS DE 40 ANNEES D'EXPERIENCE SUR LE TERRAIN.



Fondée au Sénégal en 1976 par le Président Léopold Sédar Senghor à la suite d'une période de sécheresses extrêmes, SOS SAHEL agit aujourd'hui dans 11 pays de la bande sahélienne, du Sénégal à Djibouti.

SOS SAHEL accompagne les communautés rurales d'Afrique sub-saharienne à garantir durablement leur sécurité alimentaire et leur qualité nutritionnelle de manière autonome et respectueuse de leur environnement.

L'approche de la sécurité alimentaire de SOS SAHEL intègre l'ensemble des aspects qui participent au développement durable des populations les plus vulnérables de l'Afrique. Qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux.

SOS SAHEL est reconnue d'utilité publique, en France, depuis 1984.

**Trois rencontres** entre nos équipes respectives ont été organisées en visioconférence et un **kit d'accueil** comprenant nos principales publications et la présentation du syndicat leur ont été envoyés afin d'assurer leur bonne intégration.

La moitié des 54 collaborateurs qui nous ont rejoint ont créé un compte sur l'espace membres et toutes ces structures ont contribué aux activités du syndicat.

# LA COORDINATION NATIONALE DU FACE À FACE

L'année 2021 était annoncée comme une année de transition pour la Coordination Nationale du Face à Face (CNFF) et elle a tenu ses promesses. En complément du pilotage de l'activité opérationnelle des missions de face à face en France (coordination et centralisation des plannings à l'échelon national, gestion des relations avec les villes, animation des réunions de Groupe de travail), l'objectif le plus ambitieux consistait à créer une structure autonome mixte pour permettre à la CNFF de prendre son autonomie du syndicat France générosités début 2022.

## Autonomie de la CNFF et création de l'association

En constante évolution depuis ses débuts, la Coordination Nationale du Face à Face (CNFF) en France prend une nouvelle dimension au 1er janvier 2022 ! Après plus d'une décennie de fonctionnement, le service abrité par le syndicat France générosités devient autonome par la création d'une association Loi 1901 du même nom.

Reposant sur un modèle de gouvernance mixte, l'association CNFF assure une plus grande représentativité des acteurs du secteur en associant dans ses instances décisionnaires (Assemblée générale, Conseil d'Administration, Comité paritaire) les OSBL et les agences prestataires constituées en deux collèges distincts.

Fidèles aux principes et à l'esprit de la Coordination, les statuts de l'association ont été rédigés collectivement au premier semestre et ratifiés en Assemblée générale constitutive le 29 juin 2021 par les **34 membres fondateurs** (25 OSBL et 9 agences). Elu à cette même occasion, un Bureau de transition a, avec l'équipe salariée, activement participé au deuxième semestre à l'élaboration du Règlement intérieur, validé lors de première la première Assemblée générale ordinaire le 9 décembre. Ce second semestre a également été consacré aux différents travaux de la transition (transfert RH, transfert comptable...) et à la mise en place de la nouvelle association (assurance, banque...).

Fin 2021, l'association CNFF regroupe **33 OSBL et 16 agences**, dont la diversité des acteurs reflète une forte adhésion au nouveau modèle de coordination.



## Reconnaissance officielle de la CNFF par les pouvoirs publics

Le jeudi 8 juillet 2021, la **Coordination Nationale du Face à Face, France générosités et le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ont procédé à la signature d'une charte tripartite**, en présence de Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

A travers cet engagement, le Ministère confère à l'association CNFF sa reconnaissance officielle en qualité de **dispositif d'auto-régulation sectorielle pertinent et efficace pour préserver les campagnes de sensibilisation en Face à Face en France**. La présence du Ministère au sein du Comité de suivi de l'association permet également de garantir sa transparence, son efficacité et le respect de tous les acteurs.

Très attentive à la bonne mise en place de la nouvelle structure, Sarah El Haïry s'est proposée d'ouvrir l'Assemblée générale du 9 décembre 2021, précisant aux membres sa fierté de voir la CNFF prendre cette nouvelle dimension, et souhaitant le meilleur à l'équipe, aux OSBL et agences réunis autour de la « table ».



## Publication du dossier spécial sur le Face à Face dans JurisAssos

En 2021, la CNFF a été sollicitée par le Comité de rédaction de la revue Juris Associations pour l'élaboration d'un dossier spécial intitulé « La collecte en Face à Face », paru dans l'édition n°651 du 15 janvier 2022.

Le **dossier de 16 pages propose aux lecteurs un panorama général sur le secteur du face à face** (présentation de l'activité, modèle de coordination, analyse des aspects juridiques et fiscaux...).

Sa rédaction a fait l'objet d'un travail collaboratif, sous la conduite de Sabrina Valy et Franck Meyer, permettant de donner la parole aux acteurs qui contribuent à la vie du secteur : tribune du président de l'association CNFF Pierre Siquier, participation de membres de la CNFF, témoignage d'une donatrice, ou encore engagement ministériel à travers la parole de Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

# GOUVERNANCE

## Les membres du Conseil Syndical (suite aux élections de l'AG du 6 mai 2021)

- Action contre la Faim, Jean-François RIFFAUD
- AFM-Téléthon, Claire SCHILLER-HEUZE
- Aides, Marc DIXNEUF
- APF – France Handicap, Sylvain COUDON
- Croix-Rouge française, Jean-Christophe COMBE
- Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer, François DUPRE
- Fondation de France, Axelle DAVEZAC
- Fondation Notre Dame, Christophe-Charles ROUSSELOT
- Fondation pour la Recherche Médicale – FRM, Marie-Charlotte BRUN
- Handicap International, Xavier DU CREST
- Institut Pasteur, Frédérique CHEGARAY
- Médecins du Monde, Jean-Baptiste MATRAY
- Secours Populaire Français, Malika TABTI
- Secours Islamique France, Mahieddine KHELLADI
- UNICEF, Ann AVRIL
- Personnalité qualifiée : Pierre SIQUIER, président de France générosités

## Bureau (suite aux élections du Conseil Syndical du 6 mai 2021)

### **Vice-présidents :**

- Fondation de France, Axelle DAVEZAC
- Croix Rouge française, Jean-Christophe COMBE

### **Trésoriers :**

- Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer, François DUPRE
- Aides, Marc DIXNEUF (adjoint)

### **Secrétaires :**

- AFM-Téléthon, Claire SCHILLER-HEUZE
- Fondation pour la Recherche Médicale – FRM, Marie-Charlotte BRUN (adjointe)

# NOS 121 MEMBRES

ACAT France · Action contre la Faim · Action Enfance · AFM - Téléthon · Agence du don en nature · Aide et Action · AIDES · Alima · American Hospital of Paris · Amnesty International France · APF France handicap · Apprentis d'Auteuil · Asmae - Association sœur Emmanuelle · Association France Alzheimer · Association Petits Princes · ATD Quart Monde · Aviation Sans Frontières · Bureau International Catholique de l'Enfance · CARE France · CCFD - Terre Solidaire · CFRT - Le Jour du Seigneur · Cité de la Musique - Philharmonie de Paris · Croix-Rouge française · Delta7 · Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France · Electriciens sans frontières · Enfance et Partage · Fédération Française de Cardiologie · Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles · Fédération Française des Banques Alimentaires · Fédération Française des diabétiques · Fonds Adie · Fondation Abbé Pierre · Fondation ARC pour la recherche sur le cancer · Fondation ARSEP · Fondation Caritas France · Fondation CentraleSupélec · Fondation de France · Fondation de l'Armée du Salut · Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée · Fondation de Montcheuil · Fondation des Monastères · Fondation du Judaïsme Français · Fondation du Souffle · Fondation Française de l'Ordre de Malte · Fondation HEC · Fondation des Hôpitaux · Fondation Jérôme Lejeune · Fondation les amis de l'Arche · Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme · Fondation Notre Dame · Fondation Paralysie Cérébrale · Fondation Perce-Neige · Fondation pour le Logement Social · Fondation Raoul Follereau · Fondation Terre de Liens · Fondation Voir & Entendre · Fonds Social Juif Unifié · France Nature Environnement · France Parrainages · FRC - Neurodon · Frères des Hommes · FRM - Fondation pour la Recherche Médicale · GEFLUC · GERES · Greenpeace France · Habitat et Humanisme · Handicap International · Human Rights Watch · Institut Curie · Institut du Cerveau · Institut Gustave Roussy · Institut Paoli-Calmettes · Institut Pasteur · La Chaîne de l'Espoir · La Cimade · La Fondation de Lille · La Jeunesse au Plein Air · La Mie de Pain · Laurette Fugain · L'Envol · Le Rire Médecin · Ligue contre le cancer · L'Œuvre d'Orient · LPO · Maisons d'accueil l'Îlot · Mécénat Chirurgie Cardiaque · Médecins du Monde · Médecins Sans Frontières · Nos petits frères et sœurs · Œuvre de Secours aux Enfants · Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des sapeurs-pompiers de France · Œuvre Falret · Ordre de Malte France · Orphéopolis · Oxfam France · Partage · Petits Frères des Pauvres · Plan International France · Planète Enfants & Développement · Première Urgence Internationale · Scouts et Guides de France · Secours Catholique - Caritas France · Secours Islamique France · Secours populaire français · Sidaction · SNSM - Les Sauveteurs en Mer · Société de Saint-Vincent-de-Paul · Société Protectrice des Animaux · Solidarité Laïque · Solidarités International · SOS Sahel · SOS Villages d'Enfants · Toutes à l'école · Un Enfant par la Main · UNAPEI · UNICEF France · Vaincre la Mucoviscidose · Vaincre le cancer - NRB · WELFARM · WWF France

# L'ÉQUIPE



**Pierre Siquier**  
Président



**Laurence Lepetit**  
Déléguée générale



**Anne Barjot**  
Déléguée générale  
En remplacement congé maternité



**Ann Sophie de Jotemps**  
Responsable juridique et  
fiscale



**Nolwenn Poupon**  
Directrice de la  
communication et des études



**Nadège Rodrigues**  
Responsable de la  
communication et des études  
En remplacement congé maternité



**Olga Leguede**  
Chargée de gestion



**Corentin Hue**  
Chargé de communication



**Claire Bourdon**  
Chargée d'animation du  
réseau



**Sabrina Valy**  
Responsable de la CNFF



**Franck Meyer**  
Chargé de mission CNFF



**Carine Melesan**  
Chargée de mission CNFF  
Depuis septembre

**Mahamadou Diawara**  
Chargé de mission CNFF  
Janvier - mai

# RAPPORT FINANCIER

## Le mot de François Dupré, Trésorier

Conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur et en ma qualité de Trésorier, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année qui vient de s'écouler.

Notre syndicat a clôturé les comptes de son exercice comptable le 31 décembre 2021.

Je vous rappelle que notre comptabilité est tenue selon les conventions générales comptables et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions suivantes :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable général.
- Règlement CRC n° 2009-10 relatif à la présentation des comptes annuels des syndicats.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

- Analyse et commentaires des comptes 2021
- Budget prévisionnel France générosités 2022

## I - Analyse et commentaires des comptes 2021

Dans le cadre des activités mises en place et développées cette année, les principales données de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont les suivantes :

- Total du bilan 795 971 €
- Résultat de l'exercice -12 408 €

France générosités ne fait pas appel à la générosité du public et par conséquent n'établit pas de compte d'emploi des ressources.

Les comptes de France générosités ont été établis par le cabinet d'expertise comptable Olivier Paris représenté par Monsieur Jonathan MARION et audité par le cabinet ACA Nexia, représenté par Monsieur Eric CHAPUS.

## 1 - Le Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2021 est de 795 971 € contre 698 204 € pour l'exercice 2020 soit une augmentation de 14 %

### L'actif

**À l'actif, les immobilisations** s'élèvent à 82 738 € après amortissement contre 30 105 € en 2020. Les immobilisations portent essentiellement sur l'achat de matériel informatique et les travaux engagés pour le déménagement.

**Les créances clients et autres débiteurs** s'élèvent à 66 087 € contre 91 917 € en 2020 et comportent essentiellement le transfert de charges de personnel du service études et communication sur l'Institut pour le développement de la générosité (IDG), et la contribution de la Coordination Nationale du Face- à- Face.

**Le montant des factures/avoir à établir** s'élève à 57 345,30 €, il correspond au trop perçu prévisionnel des charges de la Coordination Nationale du Face-à-Face qui n'a pas réalisé l'ensemble des projets initialement prévus.

**Les charges constatées d'avances** s'établissent à hauteur de 19 451 € en 2021.

**Les disponibilités et valeurs mobilières de placement ont augmenté** de + 10%. De 569 327 € en 2020, elles sont passées à 627 694 € en 2021.

On note que les disponibilités du syndicat France générosités sont placées sur deux livrets, (livret A **77 277 €** et compte Epidor **500 246 €**).

### Le passif

À la clôture de l'exercice, le syndicat présente un report à nouveau positif de 426 284 € supérieur au report à nouveau 2020 qui était de 395 765 € par l'intégration du résultat 2020 de 30 519 €. Cette situation financière permet de couvrir plus de 10 mois de charges salariales.

**Le résultat de l'exercice** 2021 est de -12 408 € correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses. Un déficit de 30 000 euros était anticipé dans le budget prévisionnel qui devait être compensé à proportion par le résultat 2020. Celui-ci est donc moindre que celui initialement prévu.

**Le compte fournisseur** s'élève à 101 095 € en 2021 contre 80 121 € en 2020.

**Les dettes sociales et fiscales** s'élèvent à 213 262 € en 2021 contre 160 835 € en 2020. Ce montant correspond aux cotisations sociales et PAS<sup>1</sup> du quatrième trimestre 2020 à échéance en janvier 2021.

---

<sup>1</sup> Prélèvement à la source

## BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations Incorporelles	-	2 446,00	Report à nouveau	426 285,00	395 765,00
Immobilisations Corporelles	69 542,00	18 733,00	Excédent ou déficit de l'exercice	- 12 408,00	30 519,00
Immobilisations Financières	13 196,00	8 926,00			
<b>Sous total actif immobilisé</b>	<b>82 738,00</b>	<b>30 105,00</b>	<b>Sous total fonds propres</b>	<b>413 877,00</b>	<b>426 285,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>DETTES</b>		
avances et acompte versés	2 257,00	3 588,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 095,00	80 121,00
Créances et compte rattachés	44 134,00	85 933,00	Dettes fiscales et sociales	213 262,00	160 835,00
Autres	19 697,00	2 396,00	Redevables créditeurs	67 737,00	28 380,00
Valeurs Mobilière de placement	-	-	Autres dettes	-	2 584,00
Disponibilités	627 694,00	569 327,00	Produits constatés d'avance	-	-
Charges constatées d'avance	19 451,00	6 855,00			
<b>Sous total actif circulant</b>	<b>713 233,00</b>	<b>668 100,00</b>	<b>Sous total dettes</b>	<b>382 094,00</b>	<b>271 920,00</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>795 971,00</b>	<b>698 205,00</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>795 971,00</b>	<b>698 205,00</b>

## 2 - Le compte de résultat

### Les produits

**Le total des produits 2021** s'élève à 950 218 € contre 858 999 € en 2020, en hausse de plus de 10%. Ils sont composés des cotisations des membres (+ 9%) ; de la contribution de la Coordination Nationale du Face à Face (+ 19%) ; d'une subvention publique, de partenariats et d'autres produits. Les cotisations des membres ont augmenté à la suite de l'entrée de six nouveaux membres. France générosités est composé de 121 membres en fin d'année.

Sont inclus dans les produits la contribution de la Coordination Nationale du Face à Face qui est entièrement couverte par les charges de la coordination et financée à cent pour cent par ses membres et qui s'élève à 341 863 € contre 321 278 € en 2020 (+ 19%)<sup>2</sup>. Cette augmentation est consécutive du temps RH dédié par la Déléguée générale et la chargée de gestion de France générosités dans une année de transfert juridique de la CNFF vers une entité autonome.

**Les subventions d'exploitation** affichent un montant de 20 000 € à la fin de l'exercice 2021. Elles correspondent à la subvention du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sport (DJEPVA).

**La production vendue (Services)** s'élève à 5 406 € contre 3000 € en 2020 (Essentiellement la diffusion d'offre d'emploi sur le site de France générosités par les non-membres du syndicat)

Les reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges s'élèvent à 67 032 € contre 44 621 € en 2020 soit une hausse de 50 %. Elles correspondent à cinq mois de charges salariales du service Etudes et communication.

<sup>2</sup>Budget réel 2020 et 2021

**Les contributions financières** affichent un montant de 30 000 euros. Elles correspondent aux partenariats signés avec le Crédit Coopératif et la Banque Postale. La convention de partenariat avec le Crédit coopératif arrive à échéance en 2021 et ne sera pas renouvelée.

**Les produits financiers** s'élèvent à 630 € en 2021.

Notons que les cotisations seules doivent assurer en totalité le financement des charges de fonctionnement, suivant la recommandation de l'Assemblée générale, afin de préserver l'indépendance du syndicat. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, elles ont couvert les charges à hauteur de 78 %.

## Les charges

**Le total des charges 2021** s'élève à 962 626 € contre 828 480 € en 2020. Elles sont en hausse de 16 % par rapport à 2020. Elles sont composées de charges variables (charges d'exploitation directes), des taxes et impôts et des charges du personnel.

**Les charges d'exploitation directes** en 2021 s'élèvent à **279 652 €**. Elles sont en hausse de plus de 23% par rapport à 2020. Cette hausse s'explique notamment par la reprise de certains événements du syndicat (notamment le colloque) en présentiel, et d'autres charges liées au déménagement du siège.

**Les taxes et impôts** ont augmenté en 2021. De 27 921 € en 2020 ils sont passés à 32 345 € en 2021, soit une augmentation de plus 15 % essentiellement liée à la taxe sur les salaires.

## **Rémunération du personnel et des charges sociales**

**Les salaires et traitements et charges sociales** s'élèvent à 633 573 € et représentent plus de 66% du total des charges d'exploitation. Ils ont augmenté de plus 12% par rapport à l'exercice précédent. Ces 12 % d'augmentation s'expliquent par la création d'un poste de chargée de réseau et deux remplacements de congé de maternité.

- Le personnel affecté à la réalisation des **missions du syndicat** : 6 salariés ETP dont 3 postes cadre.
- Le personnel affecté à la réalisation de la **mission Coordination Nationale du Face-à-Face** : 3 salariés ETP dont un poste cadre.

## COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	2021	2020	PRODUITS	2021	2020
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Autres achats et charges externes	279 652,00	225 047,00	Production vendue (biens et services)	5 406,00	3 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés	32 345,00	27 921,00	Subvention d'exploitation	20 000,00	20 000,00
Salaires et traitements	432 667,00	377 218,00	Reprises sur provisions et transfert de charges	67 032,00	44 621,00
Charges sociales	200 906,00	185 818,00	Contribution financières	30 000,00	45 000,00
Dotations aux amortissements	12 158,00	11 982,00	Cotisations	822 127,00	740 871,00
Autres charges	8,00	4,00	Autres produits	516,00	2,00
<b>Sous total charges d'exploitation</b>	<b>957 736,00</b>	<b>827 989,00</b>	<b>Sous total produits d'exploitation</b>	<b>945 081,00</b>	<b>853 494,00</b>
<b>Charges financières</b>	-	-	<b>Produits financiers</b>		
	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	630,00	3 974,00
<b>Sous total des charges financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Sous total des produits financiers</b>	<b>630,00</b>	<b>3 974,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>4 093,00</b>	-	<b>Produits exceptionnels</b>		
Dotation exceptionnel	738,00		Sur opération de gestion	-	-
Sur exercice antérieur	-	-	Sur exercice antérieur	4 507,00	1 530,00
<b>Sous total charges exceptionnelles</b>	<b>4 831,00</b>	<b>-</b>	<b>Sous total produits exceptionnels</b>	<b>4 507,00</b>	<b>1 530,00</b>
Impôts sur le bénéfice	59,00	490,00			
<b>Résultat -</b>	<b>12 408,00</b>	<b>30 518,00</b>			
<b>Sous total</b>	<b>962 626,00</b>	<b>828 479,00</b>	<b>Sous total</b>	<b>950 218,00</b>	<b>858 997,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>950 218,00</b>	<b>858 997,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>950 218,00</b>	<b>858 997,00</b>

### 3 - Conclusion

La comptabilité de l'exercice au 31 décembre 2021 du syndicat France générosités ne présente pas de signe d'alerte particulier et s'inscrit dans un développement logique de son activité. Le résultat négatif de -12 408 €, sous réserve du vote de l'Assemblée générale, viendra en diminution du report à nouveau. Ce résultat était anticipé et prévu dans le financement du budget 2021 par un recours aux réserves. Il s'explique également par un sous-financement chronique des charges de fonctionnement du Syndicat signalé depuis quelques années maintenant.

L'exercice 2021 sera marqué par la création de l'Association « Coordination Nationale du Face-à-Face » en juillet 2021 qui devient au 1er janvier 2022 une entité juridiquement et comptablement autonome de France générosités. Une convention de moyens lie les deux structures permettant de poursuivre la mutualisation des frais généraux et le suivi de la comptabilité. Le président de France générosités préside également la Coordination Nationale du Face-à-Face.

L'exercice est également marqué par un changement de siège du Syndicat qui est déplacé au 4 Impasse Chausson dans le 10ème. Les travaux du nouvel espace sont immobilisés sur les 5 prochaines années pour un montant total de 60 000 euros. Le siège est partagé avec la Coordination Nationale du Face-à-Face.

Compte-tenu de l'augmentation du nombre de membres, de la diversité des sujets à traiter par le Syndicat dans un contexte de croissance globale de la générosité, le Syndicat est une trajectoire de croissance raisonnable pour pouvoir accompagner durablement l'ensemble des membres avec la même qualité de service.

Il sera donc nécessaire pour maintenir l'indépendance du Syndicat et son équilibre budgétaire de recourir à une augmentation de 5% des cotisations (qui représenteront 24 855 euros sur les

ressources de FG). La dernière augmentation du Barème des cotisations date de 2002.

## II - Budget prévisionnel France générosités 2022

Conformément à l'article 24 des statuts et l'article 8 du Règlement intérieur, les cotisations des membres sont fixées par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil Syndical.

Par suite d'une décision unanime des administrateurs lors du Conseil du 16 décembre 2021, Celui-ci soumet à l'approbation de l'Assemblée générale une augmentation de cotisation de 5%.

Ainsi, la grille de cotisations 2022 proposée au vote à l'Assemblée générale est la suivante.

Montant des ressources privées	Cotisation FG Montant (en €) *	Participation IDG Montant (en €) **	Augmentation <sup>3</sup>
Jusqu'à 1 M€	611,22 €	305,61 €	39,29 €
Entre 1 et 2 M€	999,78 €	499,89 €	64,27 €
Entre 2 et 4 M€	1 665,57 €	832,79 €	107,07 €
Entre 4 et 8 M€	2 441,61 €	1 220,81 €	156,96 €
Entre 8 et 16 M€	4 440,08 €	2 220,04 €	285,43 €
Entre 16 et 32 M€	5 994,32 €	2 997,16 €	385,35 €
Entre 32 et 64 M€	8 325,69 €	4 162,85 €	535,22 €
Entre 64 et 100 M€	9 416,26 €	4 708,13 €	605,33 €
Supérieur à 100M€	11 100,19 €	5 550,10 €	713,58 €

La grille de cotisations est fondée sur les ressources reçues en N-2 comprenant les produits issus de la générosité du public et les autres fonds privés mentionnés dans les comptes emploi des ressources et ou CROD.

### Produits :

#### • Cotisations

L'évaluation des cotisations s'élève à 525 956 €<sup>4</sup> (+nouveaux membres) pour 2022 soit 75 % du total des ressources.

**Quote-part de frais de fonctionnement de la CNFF** s'élève à 39 185 € soit 6%.

La quote-part des frais de fonctionnement concerne la refacturation de certaines charges d'exploitations (loyer, taxes sur les bureaux, téléphonie etc.) à la Coordination Nationale du Face à face suivant la convention de moyen qui lie les deux structures.

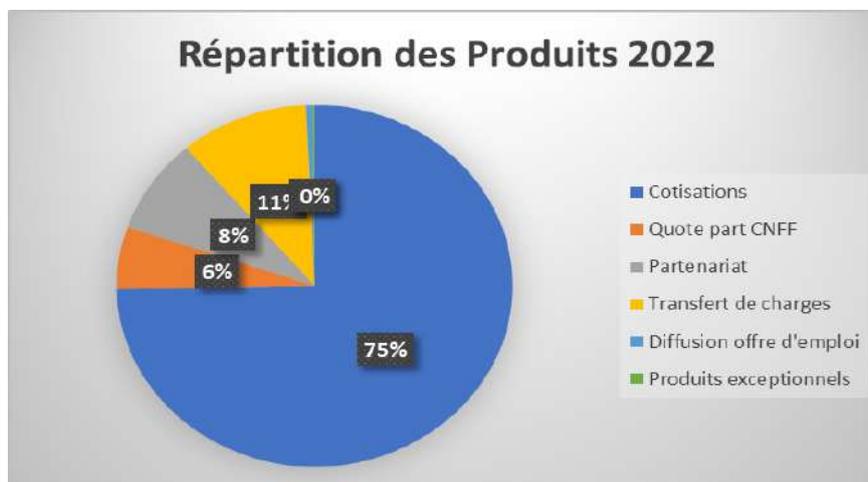
<sup>3</sup> Augmentation cumulée France générosités et l'Institut pour le développement de la générosité

<sup>4</sup> Évaluation des ressources avec l'augmentation de 5%.

- Ressources publiques et privées :  
Subvention publique de 20 000 €  
Partenariat Banque Postale de 40 000 €

- Autres  
Diffusion d'offre d'emploi sur le site FG estimée à 3 600 €

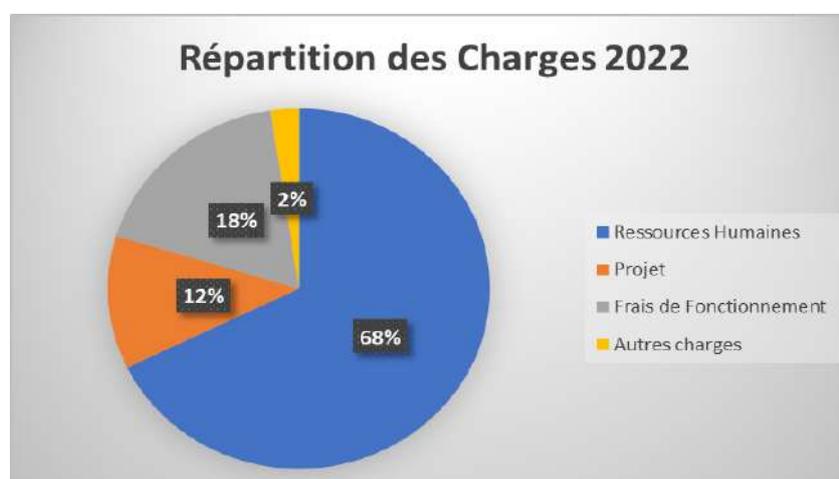
Suivant les recommandations votées lors de l'Assemblée générale de 2013, **le montant estimé des cotisations en 2022 devrait couvrir 87,23%** des charges de fonctionnement (ressources humaines et frais de fonctionnement) du syndicat.



## Charges

- Les charges du personnel représentent 68% du total des charges (67% en 2020).
- Les charges projets représentent 12 % (12% en 2020) et s'analysent en regard du plan d'action du syndicat à savoir :
  - Défendre et soutenir nos membres
  - Promouvoir le développement de la générosité privée
  - Accompagner nos adhérents
  - Développer le syndicat
- Les charges de fonctionnement représentent 18 % (19% en 2020) : loyer, honoraires (expert-comptable, commissaire aux comptes), frais téléphoniques primes d'assurance etc.

Ce budget fléché sur France générosités est complémentaire des autres projets engagés via l'Institut pour le développement des générosités.



# BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 DE FRANCE GÉNÉROSITÉS

BUDGET PREVISIONNEL 2022 France GENEROSITES									
CHARGES					PRODUITS				
Libellé	2021			BP 2022	Libellé	2021			BP 2022
	Prévision	Réel	Ecart			BP 2021	Réel	Ecart	
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>471 758,42</b>	<b>457 826,61</b>	<b>- 13 931,81</b>	<b>478 829,05</b>	<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>62 127,56</b>	<b>72 437,70</b>	<b>10 310,14</b>	<b>77 926,79</b>
Impôts et Taxes de personnel	25 581,92	20 053,97	- 5 527,95	24 417,00	Diffusion offres d'emploi	3 000,00	3 960,00		3 600,00
Masse salariale	328 495,59	292 704,06	- 35 791,53	277 514,01	Personnel mise à disposition	59 127,56	67 031,92		74 326,79
Charges Salariales / Impôts et taxes	117 680,91	145 068,58	27 387,67	176 898,04	Ventes / session table de reunion / Jun'i guides		1 445,78		
			-		<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>55 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>- 5 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
<b>PROJET</b>	<b>88 090,00</b>	<b>53 217,44</b>	<b>- 34 872,56</b>	<b>82 605,18</b>	Subventions DJEVA	20 000,00	20 000,00		20 000,00
<b>GROUPES DE TRAVAIL</b>	<b>20 000,00</b>	<b>11 100,00</b>	<b>- 8 900,00</b>	<b>30 609,18</b>	Subvention publique versée par l'ANRT	-			-
Accompagnement GT DAF	5 000,00	3 600,00	- 1 400,00	4 000,00	Subvention de La Banque Postale	20 000,00	20 000,00		40 000,00
Accompagnement GT Lucrativite/ Etude libéralité	12 000,00	7 500,00	- 4 500,00	7 500,00	Subvention credit coopératif	15 000,00	10 000,00		
Accompagnement sur le plan stratégique	-	-	-	10 937,46	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>591 682,84</b>	<b>545 369,13</b>	<b>- 46 313,71</b>	<b>566 640,99</b>
Vaillle économique et sociale / autres	3 000,00		- 3 000,00	8 171,72	Cotisations Membres	459 360,76	459 360,76		510 956,17
<b>LOBBYING "PRESIDENTIELLES"</b>	<b>28 500,00</b>	<b>5 456,40</b>	<b>- 23 043,60</b>	<b>-</b>	Quote part Frais de fonctionnement CNFF	48 573,08	66 563,07		39 184,82
Cabinet lobbying + D.Pinel	25 000,00	-	- 25 000,00		Cotisation nouveaux membres	11 287,00	18 474,47		15 000,00
Graphisme étude impact et Livre blanc	3 500,00	5 456,40	1 956,40		Produits financiers / Interêt financier		630,30		
<b>COLLOQUE - JDA - AG</b>	<b>21 020,00</b>	<b>20 746,39</b>	<b>- 273,61</b>	<b>27 260,00</b>	Remboursement OPCA				1 500,00
Location salle	8 000,00	7 176,00	- 824,00	9 000,00	Crédit Impôt Recherche (CIR)				-
Réception	13 020,00	13 570,39	550,39	18 260,00	Ind SS Congés Mat	40 862,00	-		
<b>AUTRES</b>	<b>18 570,00</b>	<b>15 914,65</b>	<b>- 2 655,35</b>	<b>24 736,00</b>	Utilisation du réserve sur résultat	31 600,00	-		
Maintenance site Web	3 708,00	2 489,83	- 1 218,17	2 100,00	Produit divers de gestion		340,53		
Documentation générale et technique	5 162,00	4 766,63	- 395,37	2 618,00					
Frais de conférence	1 400,00		- 1 400,00	-					
Cotisations versées	1 300,00	1 253,03	- 46,97	1 400,00					
Catalogues et impressions	3 500,00	5 648,90	2 148,90	1 500,00					
Missions et déplacements	3 500,00	1 756,26	- 1 743,74	17 118,00					
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>135 251,68</b>	<b>156 274,51</b>	<b>21 022,83</b>	<b>126 242,58</b>					
Location des bureaux & mobiliers	53 280,00	50 697,33	- 2 582,67	53 260,00					
Eau & électricité & gaz	1 800,00	2 908,74	1 108,74	2 100,00					
Téléphonie	6 576,00	7 088,70	512,70	7 007,16					
Fournitures entretien & petits équipements+aménagement bureau	6 229,00	4 214,90	- 2 014,10	8 540,00					
Fournitures administratives	2 500,00	2 686,65	186,65	2 520,00					
Documentation (intermédiaire Juri'Guide)	-		-						
Locations & abonnements (Sage, copieur, zoom...)	5 940,00	5 640,20	- 299,80	5 074,20					
Entretien et réparation	4 830,00	5 714,79	884,79	3 409,72					
Maintenance informatique	5 328,00	11 597,19	6 269,19	7 769,04					
Assurance	1 000,00	934,63	- 65,37	1 000,00					
Honoraires gestion rh & compta & CAC	16 946,00	30 297,24	13 351,24	10 177,34					
Autres honoraires dont déménagement	17 300,00	17 449,33	149,33	-					
Honoraires juridiques (EY Oktos + bureau)	-		-	1 050,00					
Insertions publicitaires & annonces	-	4 085,40	4 085,40	5 500,00					
Dons cadeaux pourboires	1 050,00	479,64	- 570,36	1 050,00					
Affranchissements & coursiers	1 158,00	1 896,76	740,76	1 835,12					
Frais bancaires + autres frais	1 700,00	1 325,48	- 374,52	600,00					
Frais de formation	6 214,68		- 6 214,68	11 000,00					
Impôts et taxes+IS	3 400,00	5 154,37	1 754,37	4 350,00					
Charges sur exercice extérieur	-	4 100,96	4 100,96						
<b>TOTAL AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>695 100,10</b>	<b>667 318,56</b>	<b>- 27 781,54</b>	<b>687 676,81</b>					
Dotation aux amortissements	13 488,00	12 895,79	- 592,21	16 890,96					
<b>TOTAL APRES AMORTISSEMENT</b>	<b>708 588,10</b>	<b>680 214,35</b>	<b>- 28 373,75</b>	<b>704 567,77</b>					
<b>RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>13 710,30</b>	<b>488,27</b>	<b>- 13 222,03</b>	<b>16 890,96</b>					
<b>RESULTAT APRES AMORTISSEMENT</b>	<b>222,30</b>	<b>- 12 407,52</b>	<b>- 12 629,82</b>	<b>0,00</b>					
					<b>TOTAL</b>	<b>708 810,40</b>	<b>667 806,83</b>	<b>- 41 003,57</b>	<b>704 567,78</b>

## BUDGET D'ATTERRISAGE DE LA CNFF 2021

CHARGES			PRODUITS		
Libellés	BP Initial 2021	BP réel 2021	Libellés	BP Initial 2021	BP réel 2021
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>216 556,15</b>	<b>203 609,24</b>		<b>389 735,23</b>	<b>341 863,23</b>
Impôts et taxes sur salaires	4 911,00	7 195,85	Contribution	389 735,23	341 863,23
Rémunérations	145 881,79	124 906,51			
Charges	65 763,36	71 506,88			
<b>PROJET</b>	<b>121 177,30</b>	<b>80 172,41</b>		-	-
Achats ( <i>Etude cabinet Easis outil, accompagnement cabinet Iness, travaux démanagement 2021, Honoraire juridique</i> )	100 000,00	74 349,95			
Services extérieurs ( <i>Maintenance site internet, documentation générale, frais de conférence extérieur</i> )	7 677,30	1 170,41			
Autres services extérieurs ( <i>catalogue et impression, Déplacement, mission, Réception</i> )	13 500,00	4 652,05			
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 415,86</b>	<b>59 666,11</b>		-	-
Achats ( <i>Electricité, Eau, fournitures et petits équipements, fournitures de bureau</i> )	4 808,86	3 631,60			
Services extérieurs ( <i>Location Immobilière et mobilière, entretien et réparation, maintenance informatique, assurance</i> )	23 928,52	19 296,68			
Autres services extérieurs ( <i>Honoraires expert comptable, CAC, social, affranchissement, téléphone, frais bancaire, frais de formation...</i> )	20 522,48	31 716,82			
Impôts, taxes	1 156,00	1 732,42			
Autres charges de gestions courantes		2,59			
Charges financières					
Charges exceptionnelles		3 286,00			
Avoir à établir					
<b>Sous total avant amortissement</b>	<b>388 149,31</b>	<b>343 447,76</b>		-	-
<b>AMORTISSEMENT</b>					
Dotations aux amortissement	4 585,92	3 834,53			
Indemnité IJSS LL	- 3 000,00				
<b>Sous total après amortissement</b>	<b>389 735,23</b>	<b>347 282,29</b>	<b>Total</b>	<b>389 735,23</b>	<b>341 863,23</b>
produits exceptionnel / Produits divers		- 5 419,06			
	<b>389 735,23</b>	<b>341 863,23</b>			